

LA SPÉCIALITÉ
**SCIENCES ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES**
AU LYCÉE GÉNÉRAL

Philippe HERMANN, professeur de SES au lycée Gustave Jaume, février 2023

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

de l'enseignement de Sciences économiques et sociales (SES)

- Participer à la formation intellectuelle des élèves en leur permettant d'acquérir des mécanismes et des problématiques essentiels à la science économique, à la sociologie et à la science politique.
- Préparer les élèves à la poursuite d'études post-baccalauréat et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur.
- Contribuer à la réflexion et à la formation citoyenne des jeunes, grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.

Les GRANDES LIGNES du PROGRAMME de 1^{ère} **(4 heures par semaine)**

. 1^{ère} partie : Sciences économiques :

Les marchés et la concurrence : fonctionnement, utilité, défaillances.

Le financement des activités économiques.

La monnaie : sa création, ses fonctions.

. 2^{ème} partie : Sociologie et science politique :

La socialisation et les différences de comportement des individus.

Liens sociaux, intégration sociale, déviance, exclusion.

Formation et expression de l'opinion publique.

. 3^{ème} partie : Regards croisés entre science économique, sociologie et science politique :

La gestion des risques grâce à la protection sociale et à l'assurance.

Organisation et gouvernance des entreprises.

Les GRANDES LIGNES du PROGRAMME de TERMINALE (6 heures par semaine)

1^{ère} partie : Science économique.

- Quelles sont les sources de la croissance économique ?
- Commerce international et mondialisation
- Comment lutter contre le chômage ?
- Comment expliquer et résoudre les crises financières ?
- Quelles politiques économiques dans le cadre de l'UE ?

Les GRANDES LIGNES du PROGRAMME de TERMINALE

2nde partie : Sociologie et science politique.

- Stratification et classes sociales en France aujourd'hui
- L'école et l'égalité des chances
- La mobilité sociale en France aujourd'hui
- Les mutations du travail et de l'emploi
- L'engagement politique dans les sociétés démocratiques

3^{ème} partie : Regards croisés entre science économique, sociologie et science politique.

- Les inégalités sont elles compatibles avec la justice sociale ?
- Quelles politiques pour l'environnement ?

Les FACTEURS de la RÉUSSITE en SCIENCES ÉCONOMIQUES et SOCIALES

- Il faut avoir l'envie de progresser dans les domaines de la rédaction et de l'argumentation.
- Il faut être capable d'accumuler un large vocabulaire et des mécanismes spécifiques aux sciences économiques, sociales et politiques.
- Il faut s'informer le plus souvent possible (quotidiennement) sur l'actualité économique, sociale et politique et avoir plaisir à en discuter avec des interlocuteurs.
- Il faut apprendre à gérer son autonomie, en classe et au-delà, face aux exercices proposés.

L'ÉVALUATION

des SCIENCES ÉCONOMIQUES et SOCIALES

au BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

1) **A la fin de l'année de 1^{ère}**, la spécialité abandonnée fait l'objet d'une évaluation, dans le cadre du contrôle continu. La note obtenue compte pour 8 % dans le total des points obtenus au baccalauréat.

2) **En terminale**, à la fin du second trimestre, les deux spécialités sont évaluées dans le cadre d'une épreuve traditionnelle et chacune des deux notes obtenues compte pour 16 % des points obtenus au baccalauréat.

En Sciences économiques et sociales, l'épreuve dure 4 heures et laisse le choix entre « une dissertation » et « une épreuve composée ». Le sujet de dissertation nécessite de développer une argumentation qui mobilisera des connaissances pertinentes issues de connaissances personnelles et d'un dossier documentaire. L'épreuve composée comprend trois parties distinctes : Une mobilisation de connaissances (une question de cours sans document), une étude de document statistique comportant deux questions précises et un raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire.

3) **En terminale**, pour le « Grand oral », à la fin de l'année scolaire, l'une ou les deux spécialités sont obligatoirement au cœur de l'épreuve (10 % des points au bac).

QUELQUES FORMATIONS de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, en LIEN DIRECT avec les SES

Remarque : Quelle que soit la spécialité choisie, un bac général destine à des études supérieures longues. Les bacheliers technologiques ou professionnels ont priorité pour effectuer des études supérieures courtes (BTS, BUT, Bachelor universitaire de technologie).

- **Etudes universitaires (licences et masters) :**

Economie-gestion, Sciences politiques, Droit, Sociologie, Psychologie, Administration économique et sociale, Langues étrangères appliquées, Histoire, Géographie, STAPS...

- **Classes préparatoires aux grandes écoles :**

Grandes écoles de commerce, Lettres et sciences sociales.

- **Ecoles spécialisées :**

Instituts d'études politiques, écoles de journalisme, de management, de communication...

- Dans le cadre de la réforme de la Licence professionnelle remplacée le plus souvent par le Bachelor universitaire de technologie, de nombreux bacheliers généraux, spécialité SES, pourront intégrer **des IUT** (Techniques de commercialisation, Gestion des entreprises et des administrations, carrières juridiques, information et communication...).

En juin, lever de soleil vers un avenir radieux !

